

LA REVUE DE L'ÉCRAN

L'EFFORT CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES
Paraissant tous les Samedis Prix : DEUX FRANCS 505 A 13 Juin 1942

ACTUALITÉS

La Chambre Internationale du Film qui s'est réunie à Rome a, parmi d'autres décisions, émis le vœu que la musique et les chansons originales d'un film ne soient plus « doublés » à l'étranger.

Cette décision, sans être d'un intérêt vital pour l'industrie cinématographique, me semble très opportune, et surtout caractéristique. Elle fait partie d'un certain nombre de réformes, qui, bien que suggérées et réclamées à diverses reprises, ne seront jamais accomplies par l'initiative privée, si on ne les impose pas. Questionnez à ce propos quelques éditeurs de

films étrangers : L'un vous dira qu'il est anormal que l'on double le dialogue et pas les chansons; l'autre qu'il est bien d'accord avec vous, mais que les distributeurs, les représentants, les exploitants, et enfin *le public*, lui réclament que ce soit chanté en français; le plus souvent le troisième conclura que ça n'a aucune espèce d'importance, que le public s'en f... qu'il est en ce moment au cinéma des problèmes autrement plus graves (ce en quoi je suis entièrement d'accord, tout en regrettant que l'on ne se préoccupe guère des problèmes vitaux qu'en tant que prétexte à éluder les questions moins urgentes), qu'il n'y a qu'à continuer à « suivre la foule » et que tout n'ira pas plus mal pour ça.

Tandis qu'une décision de cet ordre ôte au responsable l'ennui de prendre parti, l'inquiétude de deviner ce que fera son voisin, et comme « tout ça n'a aucune importance »... (voir plus haut). En attendant, le cinéma aura fait tout de même et encore, un petit pas dans le domaine de la logique et du bon goût.

Rien n'est plus odieux que ces doublages qui prêtent à une Alice Faye, une Ginger Rogers ou un Dick Powell, la voix inadaptée de chanteurs français de troisième zone, et des paroles qui pour n'être peut-être pas plus sottes que celles du texte original, ont pour nous le tort de n'être que trop compréhensibles.

— Ah ! je vous tiens ! allez-vous me dire. Tout ce que vous dites pour le doublage des chansons est valable pour le doublage des paroles. Vous ne pouvez être à la fois contre l'un et pour l'autre ! »

Eh bien, pourtant, je ne pense pas que ce soit exactement la même chose. Et quoiqu'en tant que spectateur, je ne sois pas tellement partisan du doublage, je crois, sur un plan qui n'est pas seulement celui du rendement commercial, sur le plan des échanges cinématographiques entre pays, qu'il faudra l'admettre longtemps encore.

Et je pense que les sous-titres, que de pauvres gens épèlent à mi-voix en distrayant leur attention de l'image, ne sont pas une solution tellement plus brillante qu'elle puisse résoudre catégoriquement le problème des versions originales.

(Suite page 3)



John BARRYMORE

le grand acteur américain qui vient de mourir, dans un de ses derniers films, La Baronne de Minuit

18

exclusivité
Gandem
MAJESTIC-
STUDIO



les chercheurs d'or
veulent acheter des
femmes !

FEMMES POUR GOLDEN - HILL

Réalisation de **Erich WASCHNECK**

avec

Kirsten HEIBERG

Victor STAAL

et

Karl MARTELL

Un sujet que personne n'avait osé
aborder.

Traité dans une atmosphère inouïe
de violence, de passion et d'aventures !



ACTUALITÉS

(Suite de la page N° 1)

Une chanson, sauf en de très rares cas qui, à ce moment, ne concernent guère le cinéma, n'a, pour nous alanguir ou pour nous agiter rythmiquement sur notre fauteuil, aucun besoin d'être doublée ni titrée. Et c'est autant de gagné pour l'esprit.

Tandis que l'action d'un film requiert un minimum de compréhension, et de compréhension rapide.

Il ne s'agit d'ailleurs pas, au cours de ces notes brèves, de reprendre la querelle du doublage, qui a fait verser des tonnes d'encre, suscité les raisonnements les plus inattendus et les comparaisons les plus arbitraires.

Dans ce dernier domaine, il faut tout de même que je vous livre un nouvel argument « contre », lu justement dans le journal qui nous annonçait la décision de la Chambre Internationale :

« On ne pourra jamais défendre ici ce principe qui consiste à substituer une voix à celles des interprètes d'un film, monstrueuse alchimie, qui équivaldrait à vider Michel Ange ou Raphaël de leurs couleurs et à ne garder que leurs dessins, qu'un autre peintre — même de talent — barbouillerait. »

Méfions-nous des rapprochements, si séduisants soient-ils. S'il est une chose universellement compréhensible, c'est bien la couleur. Il n'en est pas encore de même, tant s'en faut, pour le langage.

En parlant de langage....

Quelques initiés savent bien les dangers que je cours à m'occuper de Marcel Pagnol. Mais comme vous n'êtes pas forcément initiés, je risquerais de me faire remarquer si je ne faisais pas état de la candidature du susnommé à l'Académie Française.

Le grand bruit qui est fait autour de la nouvelle est une fois de plus caractéristique du déploiement de badauderie, de sottise et de servilité que peut entraîner le moindre geste, le moindre mot, d'un homme supérieurement intelligent.

L'auteur des *Marchands de Gloire* et de *La Fille du Puisatier* est-il vraiment prétendant au fauteuil de Marcel Prévost, cette candidature lui a-t-elle été amicalement arrachée par d'autres « immortels », la nouvelle est-elle prématurée, où a-t-elle pris source ? Et toute la presse de courir, de s'agiter, de téléphoner et de courir les moulins à huile, pour obtenir de notre concitoyen une réponse de Normand et cette affirmation que « la France, à l'heure actuelle, a des préoccupations plus urgentes. »

Ce en quoi je suis entièrement d'accord avec Marcel Pagnol. D'ici là le projet académique aura sans doute rejoint le projet du circuit de cent salles, celui du charbon de bois, celui des pommes de terre, celui de l'Hollywood Français et un certain nombre d'autres. Et personne ne s'en portera plus mal.

Du reste, ne croyez pas que je voie le moindre inconvénient à la candidature, ni même à l'élection de Marcel Pagnol au sein de l'illustre Assemblée. Il n'y a absolument rien qui puisse être invoqué contre cette prétention ni contre cette consécration.

3

Maintenant, celui qui tient à découvrir où tout ce remue-ménage a pris naissance, peut toujours remonter un an en arrière et consulter, dans *Les Cahiers du Film*, un article de M. Louis Combaluzier qui se terminait ainsi :

Un proverbe recommande de ne pas parler de corde dans la maison d'un pendu. Max Dearly et Fernandel se sentent souvenus, comme moi, du proverbe, dans le cabinet de travail où Marcel Pagnol nous avait appelés, à l'issue du débat sur la chose académique, engagé dans la cour des studios. Nous n'avons pas parlé d'habit vert. Et pourtant...

...Et pourtant, cet habit, Max Dearly et Fernandel l'imaginaient — ils me l'ont avoué depuis — l'imaginaient aussi bien que moi-même, suspendu à la patère clouée près de la porte d'entrée, sous le dyptique des deux premières photos de « La Prière aux Etoiles. »

N'empêche, le jour où Arlaud s'avisera de réclamer, dans *La Revue de l'Ecran*, un des quarante fauteuils pour votre serviteur, je pense que l'idée ne vous effleurera pas que j'aie pu un instant l'inspirer...

A. de MASINI.

LISTE DES FILMS

disponibles dans les Agences de Marseille

4^{me} LISTE

LES ARTISTES ASSOCIES S. A.

55, Boulevard Longchamp - Tél. : N. 45-26

Directeur : M. Joseph PAULET.

Représentant : M. CHEVALIER.

PRODUCTION

- LE CHEVALIER SANS ARMURE (R. Donat - M. Diétrich)
- UNE ETOILE EST NEE (Fredric March - J. Gaynor)
- VOGUES 1938 (Warner Baxter - Joan Bennett)
- STELLA DALLAS (Barbara Stanwyck - John Boles)
- LE PRISONNIER DE ZENDA (Ronald Colman - M. Carroll)
- 52e RUE (Léo Carillo)
- SAGAMORE LE MOHICAN (Randolph Scott - B. Barnes)
- HURRICANE (Dorothy Lamour - Jon Hall)
- MARCO POLO (Gary Cooper - Sigrid Gurie)
- CHALLENGE (Luis Trenker - Patricia Ellis)
- LA JOYEUSE SUICIDEE (Fredric March - C. Lombard)
- AVENTURES DE TOM SAWYER (Tommy Kelly)
- PARADIS POUR DEUX (Jack Hilbert - Joan Gardner)
- L'EXCENTRIQUE GINGER TED (Ch. Laughton)
- LA PAUVRE MILLIONNAIRE (F. March - V. Bruce)
- LA FAMILLE SANS-SOUCI (J. Gaynor - D. Fairbanks Jr)
- MADAME ET SON COW-BOY (Gary Cooper - Merle Oberon)
- FANTOMES EN CROISIERE (C. Bennett - Roland Young)
- LE LIEN SACRE (Carole Lombard - James Stewart)
- LE DUC DE WEST-POINT (L. Hayward - Joan Fontaine)
- LA FEMME AUX CIGARETTES BLONDES (Joan Bennett)
- CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (Claire Trevor - J. Wayne)
- CAPITAINE FURIE (Brian Aherne - Victor Mac Laglen)
- LES HAUTS DE HURLEVENT (M. Oberon - L. Olivier)
- MELODIE DE LA JEUNESSE (Jasha Heifitz - Andréa Leeds)
- DIVORCE MALGRE LUI (V.O.) (Loretta Young - D. Niven)
- GLORIEUSE AVENTURE (V.O.) (Gary Cooper, A. Leeds)
- RAFFLES v. o. (David Niven - Olivia de Havilland)
- LES AS D'OXFORD v. o. (Stan Laurel et Oliver Hardy)
- REINE D'UN JOUR v. o. (Ann Sheridan - Richard Carlson)
- ZENOBIE v. o. (Oliver Hardy)
- LE ROI DES REPORTERS v. o. (Joan Bennett - A. Menjou)
- ENVOL VERS LE BONHEUR v. o. (Leslie Howard)

FILMS DE PREMIERE PARTIE

Dessins animés en couleurs de Walt Disney
Sonate au Clair de Lune, par Paderewsky.

COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

A MARSEILLE

8, quai Maréchal-Pétain
Tél. Colbert 43-74

Le Délégué Général ne reçoit que sur rendez-vous.
Le Chef de Centre reçoit les mardis et vendredis de 10 h. à midi, les autres jours sur rendez-vous.

INFORMATIONS.

MM. Luze et Mainsat, Délégués de la Section des Exploitants de la région Limousine, ont organisé, le mardi 19 mai, une réunion à l'Annexe de la Chambre de Commerce de Limoges à laquelle étaient conviés tous les exploitants des Départements de la Haute-Vienne, Creuse, Charente (non occupée) et Vienne (non occupée).

Cette réunion à laquelle assistaient M. Alexis Thomas, Représentant Général du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique en zone non occupée, et M. Maurice Gagnol, Chef du Sous-Centre du C.O.I.C. de Toulouse, a obtenu un très vif succès.

Tous les directeurs de salles de la région ainsi que les tourneurs avaient, sauf de rares exceptions, répondu à l'invitation de leurs délégués.

M. Luze, après avoir remercié M. Thomas et M. Gagnol ainsi que l'assistance, donna lecture des différentes questions qui avaient été posées par les ressortissants à la suite d'une lettre référendum.

CHEZ Charles DIDE

35, Rue Fongate - MARSEILLE
Téléphone : Lycée 76.60

vous trouverez
TOUTES FOURNITURES
DE MATÉRIEL DE CABINE

Pièces détachées pour Appareils de toutes marques
AGENT DES



et du Matériel
BROCKLISS-Simplex

Tous les problèmes généraux intéressant plus spécialement l'exploitation furent donc passés en revue, tels que :

— le taux de l'impôt unique remplaçant les anciennes taxes sur les spectacles et les abus de certaines Municipalités.

— la fixation d'un plafond pour la location des Actualités;

— la S.A.C.E.M.

— les films interdits aux Mineurs et la possibilité de révision des bons de commandés passés avant la date d'interdiction;

— la censure exercée arbitrairement par certaines Municipalités et par les censures locales;

— les minima de garantie et leur suppression éventuelle.

— les mesures à prendre concernant la protection de la petite exploitation;

DECRET

RELATIF AU COMITE
D'ORGANISATION DE
L'INDUSTRIE
CINÉMATOGRAPHIQUE

(Journal Officiel du 26 Mai)

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat Français,

Sur le rapport du Ministre Secrétaire d'Etat à l'Information,

Vu la loi du 16 août 1940 concernant l'organisation provisoire de la production industrielle,

Vu le décret du 2 décembre 1940 portant création du Comité d'Organisation de l'Industrie cinématographique,

Décrétons :

Art. 1er. — L'emploi de directeur responsable du Comité d'organisation de l'Industrie cinématographique institué par le décret du 2 décembre 1940 est supprimé. Ses attributions sont transférées à un Comité de direction de trois ou cinq membres désignés dans les conditions fixées par l'article 3 de la loi du 16 août 1940.

Art. 2. — Le nombre des membres de la Commission consultative prévue par l'article 1er du décret précité du 2 décembre 1940 est porté à vingt-cinq.

Chacune des sous-commissions qui composent la Commission consultative désigne parmi ses membres un président. Cette désignation est soumise à l'agrément du ministre secrétaire d'Etat à l'Information.

A TOULOUSE

SOUS-CENTRE

9, rue Agathoise

Tél. 256-81

Bureaux ouverts de 9 h. à 12 h.
et de 14 h. à 18 h. 30

— et différentes autres questions relevant de cas particuliers.

M. Alexis Thomas répondit à toutes ces questions et exposa ou précisa la position du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique en face de chacune d'elles.

En résumé, une très belle et très profitable réunion qui récompense les efforts de MM. Luze et Mainsat.

Art. 3. — Le Comité de direction désigne, avec l'agrément du ministre secrétaire d'Etat à l'Information un secrétaire général chargé, sous la responsabilité dudit Comité de prendre toutes les mesures de coordination et d'exécution propres à assurer l'accomplissement de la mission du Comité.

Le statut du secrétaire général sera fixé par le Comité de direction et soumis à l'approbation du ministre secrétaire d'Etat à l'Information.

Art. 4. — L'article 5 du décret du 2 décembre 1940 est abrogé.

Art. 5. — Sont abrogées toutes les dispositions contraires à celles du présent décret.

Art. 6. — Le ministre secrétaire d'Etat à l'Information est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à Vichy, le 25 mai 1942.

DECRET

PORTANT NOMINATION DE
MEMBRES DU COMITE
D'ORGANISATION DE
L'INDUSTRIE
CINÉMATOGRAPHIQUE

(Journal Officiel du 26 Mai)

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat Français,

Sur le rapport du Ministre Secrétaire d'Etat à l'Information,

Vu la loi du 16 août 1940 concernant l'organisation provisoire de la production industrielle,

Vu le décret du 2 décembre 1940 portant création d'un Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique ;

Vu le décret du 25 mai 1942 modifiant le décret du 2 décembre 1940.

Décrétons :

Art. 1er. — Sont nommés membres du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique : MM. Roger Riohébé, Albert Trarieux et Marcel Achard.

Art. 2. — Le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Information est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à Vichy le 25 mai 1942.

LOI

PORTANT CREATION DE LA
DIRECTION GENERALE DU
CINEMA

(Journal Officiel du 31 Mai)

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat Français,

Le Conseil des Ministres entendu,

Décrétons :

Art. 1er. — Le service du cinéma prévu par l'article 2 de la loi n° 476 du 11 avril 1942 et rattaché par la loi n° 542 du 12 mai 1942 au Secrétariat d'Etat à l'Information, est transformé en une direction générale du cinéma placée sous l'autorité directe du Ministre secrétaire d'Etat à l'Information.

Art. 2. — La direction générale du cinéma est chargée d'encourager, de coordonner, d'orienter et de contrôler la production et la diffusion du film français.

Elle prépare toutes les mesures d'organisation se rapportant à l'industrie du cinéma et en surveille l'application.

Art. 3. — Un décret fixera les modalités d'application de la présente loi.

Art. 4. — Le présent décret sera publié au « Journal Officiel » et exécuté comme loi de l'Etat.

Fait à Vichy le 30 mai 1942.

TRÈS SÉRIEUX
nous avons
ACHETEURS
de toutes Salles de
CINÉMA
dans tout le Midi et le Sud-Ouest
ainsi qu'en Algérie
PAIEMENT COMPTANT
Voir ou écrire d'urgence à
Georges GOIFFON & WARET
51, RUE GRIGNAN - MARSEILLE

FICHES TECHNIQUES DE LA PRODUCTION

HAUT LE VENT

PRODUCTION : Les Films Minerva.
DISTRIBUTION : Les Films Minerva.
GENRE : Comédie dramatique.

REALISATION : Jacques de Baroncelli.

DIR. ARTISTIQUE : Charles Méré.

Dir. de PRODUCTION : Jean Mugeli

AUTEURS : Scénario original : José

Germain. Adaptation et dialogues :

Leopold Marchand.

DECORS : Pierre Marquet.

CHEF OPERATEUR : Georges Mil-

lion.

TECHNICIENS : Assistants réalisa-

teur : Robert Paul Dagan.

Opérateurs : Maurice Berry, Ro-

ger Ledru, Pierre Arnaudy.

Script : Claude Véniat

Photographe : Raymond Bègue.

Maquilleur : Serge Gléboff.

Monteuse : Yvonne Martin.

Régie : Fred Genty, Géo Charlys.

INTERPRETES : Charles Vanel, Mi-

reille Balin, Marcelle Géniat, Ja-

ques Baumer, Gilbert Gil, Fran-

cine Bessy, Cécilia Paroldi.

EPOQUE : 1906, puis moderne.

CADRE : Buenos-Ayres, Paris, le

Pays basque.

STUDIOS : Buttes Chaumont.

Commencé le 27 avril 1942.

LES CADETS DE LA MER

PRODUCTION : S.N.E.G.

GENRE : Comédie sentimentale.

REALISATION : Jean Dréville.

DIR. DE PRODUCTION : Henri Cal-

daïron.

AUTEURS : Scénario original et adap-

tation de Bernard Luc.

Dialogues de Bernard Luc et

André Legrand.

MUSIQUE : Vincent Scotto.

DISTRIBUTION : C.P.L.F.

TECHNICIENS : Décors : Bijon.

Chef opérateur : Thomas.

Assistant : Pierre Cordier.

Opérateur : Raymond Cluny.

Son : Hawadier.

Photo : Gaston Karquel.

Script : Daguemar-Bolin.

Maquilleur : Boris Orlitzky.

Régie : Bertoux.

INTERPRETES : Blanchette Brunoy,

Jean Paqui, Claudio, Thomy

Bourdelle, Mouloudji, Gelin, Ga-

vel, Jean Buquet, Roulys, Négreni,

Clermont, Robert Hommet.

CADRE : L. navire de guerre l'Océan

EPOQUE : Moderne.

STUDIOS : Nicea Saint-Laurent du

Var (Optiphone T.K.I.)

Commencé en extérieurs : 27 avril.

CARMEN

PRODUCTION : Scalera Film.

GENRE : Drame.

REALISATION : Christian-Jaque.

Dir. de PROD. : François Carron.

AUTEUR : Nouvelle de Prosper Mé-

rimée. Adaptation : Christian-Ja-

que et Jacques Viot. Dialogues :

Claude André Puget.

MUSIQUE : Georges Bizet. Direction

musicale : Maurice Paul Guillot.

DECORS : Robert Gys.

CONSEILLER ARTISTIQUE : F. Bel-

tram Masses.

DOCUMENTATION ESPAGNOLE : Jo-

sé Luis Rey.

DESSINATEUR DE COSTUMES : Mar-

cel Escoffier.

TECHNICIENS : Assistant metteur en

scène : Raymond Villette.

Script Girl : Simone Boudarias.

Monteur : Jacques Desagneaux.

Régisseur Général : Dimitri.

INTERPRETES : Viviane Romance,

Jean Marais, Julien Bertheau, Lu-

cien Coedel, Bernard Blier, Jean

Brechart, Marguerite Moreno,

Georges Tourreil, André Bervil,

Rimoldi, Mario Gallina, Polidor,

Elli Parvo.

CADRE : L'Espagne aux environs de

Séville.

STUDIOS : Scalera Film, Rome.

EXTERIEURS : Ronda, près de Sé-

ville.

Commencé le 18 mai en studio, Rome

LES ASSURANCES FRANÇAISES

Risques de toute nature

DIRECTEUR PARTICULIER

Maurice BATAILLARD

81, rue Paradis, 81 - MARSEILLE

Tél. : D. 50-93

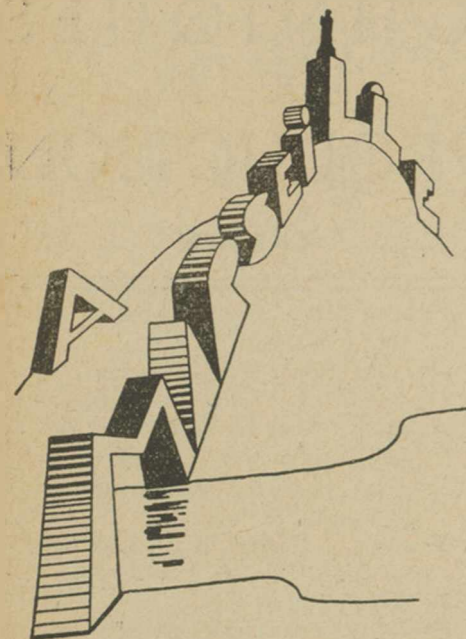
APY

PEINTURE
DÉCORATION

ATELIERS : 74, Rue de la Joliette

BUREAUX : 2, Rue Vincent-Leblanc

Tél. C. 14-84 MARSEILLE



Les Programmes de la Semaine.

PATHE PALACE et REX. — Montmartre-sur-Seine, avec Jean-Louis Barrault (Sirius Film). En exclusivité simultanée.

ODEON. — Sur scène : *La dame de chez Maxim's*.

MAJESTIC et STUDIO. — *La Tempête*, avec Brigitte Hornay (Tobis). En exclusivité simultanée.

NOAILLES. — *Fièvres*, avec Tino Rossi (Ciné Guidi Monopole). Seconde exclusivité. Deuxième semaine.

Présentation à venir.

MARDI 23 JUIN

A 10 heures, PATHE-PALACE (Alba Films)

Yamilé sous les cèdres, avec Charles Vanel.

On a présenté :

En privé : *La Duchesse de Langeais* (Cyrnos Film) dont vous trouverez le compte-rendu en rubrique « La Critique ».

Établissements
RADIUS
 130, Boul. Longchamp - MARSEILLE
 Tél. N. 38-16 et 38-17
 TOUTES FOURNITURES
 POUR CINÉMA.

RECETTES DES SALLES

DU 28 MAI AU 3 JUIN 1942

Pathé (<i>Le prince charmant</i>)	117.629 frs
Rex (<i>Le Prince Charmant</i>)	171.737 —
Odéon (<i>Fièvres</i> , 2e semaine)	164.695 —
Majestic (<i>Fièvres</i> , 2e semaine)	195.581 —
Studio (<i>Fausseurs</i>)	86.256 —
Hollywood (<i>Jeunesse triomphante</i>)	71.427 —
Caméra (<i>Fric Frac</i>)	72.037 —
Club (<i>La femme X</i>)	57.498 —
Noailles (<i>Amanda</i>)	83.180 —
Ecran (<i>L'inconnue du Palace</i>)	48.841 —
Cinévog (<i>Café Métropole</i>)	96.228 —
Phocéac (<i>Nord Atlantique</i>)	77.607 —
Rialto (<i>Sans lendemain</i>)	68.258 —
Comœdia (<i>La fin du jour</i>)	30.983 —
Alcazar (<i>L'enfer des anges</i>)	63.956 —
Cinéac Petit Marseillais (<i>Dame de Malacca</i>)	87.800 —
Cinéac Petit Provençal (<i>Un meurtre a été commis</i>)	66.606 —

ERRATUM. — Nous avons publié par erreur, pour la 1re semaine de *Fièvres* au Majestic, le chiffre de 179.729 frs. Or la véritable recette est de 235.125 frs. Nous nous excusons de cette erreur. Le chiffre de l'Odéon (256.751) réalisé par le même film la même semaine, était à trois francs près exact.

MUTATIONS DE FONDS

HAUTE GARONNE

Les époux Pierre Vidal Kerl et les époux Camille Xixonet-Escainch ont vendu à M. Jean Marie Raynaud son fonds de cinéma connu sous le nom de Cinéma Rex exploité à Fronton salle municipale.

Oppositions en l'étude de M^e Binetruy notaire à Toulouse, 75, Boulevard Carnot.

Première Publication : *Journal de Toulouse* à Toulouse, du 24 Mai 1942.

ORAN

M. Valladier (Léonce Léopold) ; Mme Valladier (Yvonne) épouse Dupont a vendu à la société Les Grands Spectacles Nord Africains son fonds de commerce de cinéma exploité à Saïda.

Oppositions : étude de M^e Dupieux, notaire à Saïda.

Première Publication : *Echo de Saïda*, à Saïda, du 7 Mai 1942.

BASSES-PYRENEES

M. Getten a cédé à Mlle Rives le droit qu'il avait au bail d'un fonds de commerce de cinéma dénommé Rex sis au Boucaux et des locaux où ce fonds est exploité.

Oppositions : à Bayonne en l'étude de M^e Vollet, notaire, 5 rue Lormand.

Première Publication : *Le Sud Ouest* à Bayonne, du 23 Mai 1942.

L'INTERMÉDIAIRE
 CINÉMATOGRAPHIQUE
 du MIDI
Cabinet AYASSE
 44, La Canebière - MARSEILLE
 Téléphone COLBERT 50-02
 VENTE ET ACHAT DE CINÉMAS ET
 DE TOUTES SALLES DE SPECTACLES
 Les meilleures Références.

SORTIES LÉGALES

conformément à la décision N° 14 du C.O.I.C.

Titre du Film	Sortie Date de	SALLE	Agence	*
MARSEILLE				
* P. : Présentation.				
E. : Exclusivité.				
Le Valet maître	18 Juin	Pathé Rex	Sphinx Films	E.
Trafic illégal	2 Juillet	Pathé Rex	Paramount	E.
TOULOUSE				
Jenny Jeune Prof'	9 Juillet	Variétés	A. C. E.	E.
Sept Années de Poisse	30 Juillet	Variétés	A. C. E.	E.

CE QUE PENSE L'EXPLOITANT :

LA NEIGE SUR LES PAS

2^{me} Vision au tandem

Pathé - Rex . 307.072 »

Pour mémoire : la première vision

(Pathé-Rex) avait réalisé. . . . 520.299 »

Total. 827.371 »

C'est une production S.P.D.F.
 à noter !

le film est le plus solide pour les
 grandes exclusivités et tient
 les grosses secondes visions et
 reprises.

Traiter en même temps aux « Films Radius »

UN DU CINÉMA

avec PAULETTE DUBOST — CHARPIN
 ANDRE LEFAUR — LUCIEN GALAS

Il remporte partout un franc succès et s'affirme la meilleure
 production de sa classe.

RADIUS

130, Boulevard Longchamp — MARSEILLE

Tél. : Nat. 38-16 — 38-17

Le Triomphe du Film Français

La **SOCIÉTÉ MARSEILLAISE de FILMS** Distributeur exclusif des **FILMS** **ROGER RICHEBÉ**

vous présente :

APRÈS

LE PLUS GRAND SUCCES
DE LA SAISON 1941-42

MADAME SANS-GÈNE

ARLETTY

Mise en scène de **ROGER RICHEBÉ**

et

LE FILM LE PLUS
CHARMANT DE L'ANNEE

LES JOURS HEUREUX

avec

Pierre RICHARD-WILLM

Juliette FABER

et

la révélation du cinéma français

François PERIER

1^{re} TRANCHE

Pour 1942-1943

LE PLUS FORMIDABLE PRODUCTION

2^e TRANCHE

ROMANE à TROIS

avec **Fernand GRAVEY**

Simone RENAI — **Denise GREY**, etc...

Mise en scène de **ROGER RICHEBÉ**

Le LIT à OLONNES

avec **Odette JOYEUX** - **Michèle ALFA** - **Valentine TEISSIER**
Jean TISSIER - **F. LUX** - **P. LARQUEY**, etc...

Un film de **ROLAND TUAL**

(Production Roland TUAL)

LES DEUX QUADRILLES

avec **Odette JOYEUX** - **François PERIER**, etc.

Un film de **CLAUDE AUTANT-LARA**

(Production Roland TUAL)

RAIMU

DANS UNE REALISATION DE
ROGER RICHEBÉ

MONSIEUR LA SOURIS

d'après un scénario original de **G. SIMENON**

La GRANDE AVENTURE

d'après « LA DEMOISELLE DE PANAMA »

Un film de **CHRISTIAN JAQUE**

d'après la pièce de **Marcel ACHARD**

avec **Fernand GRAVEY** - **Michèle ALFA**

A. CLARIOND - **Bernard BLIER** - **CARETTE**, etc...

(Production Roland TUAL)

LE GRAND MEAULNES

UNE GRANDE REALISATION DE

MARC ALLEGRET

d'après le fameux roman d'
Alain FOURNIER

(Production Roland TUAL)

ARLETTY

DANS

UNE GRANDE ET EBLOUISSANTE PRODUCTION

Mise en scène par

ROGER RICHEBÉ

et dont le titre sera donné ultérieurement

FILMS V. G. LOYE

25, Place Carnot -- LYON

Tél. : F. 08-45

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE de FILMS

68, Boulevard Longchamps 68 - MARSEILLE

Tél. N° 13-72

VIRGOS FILM

61, Rue de la Pomme -- TOULOUSE

Tél. : 271-52

LA REVUE DE L'ÉCRAN TECHNIQUE

LES PANNES DE SON

Dans les lignes qui suivent l'auteur passe en revue les principales pannes de son que peuvent rencontrer les opérateurs de cabine. Son but n'a donc pas été de faire un exposé théorique, mais au contraire une sorte de guide essentiellement pratique en vue de guider les débutants ou les opérateurs qui ne seraient pas au courant de la question sonorisation, ampli, etc., dans la recherche d'une panne éventuelle.

Parmi les pannes de cabine, les pannes de son sont, on le sait, particulièrement fréquentes ; quoique en général peu graves elles n'immobilisent pas moins l'installation.

Leurs natures et leurs causes sont extrêmement variées, aussi pour les étudier serons nous dans l'obligation de les classer suivant la façon dont elles se manifestent, et de traiter dans chacun des cas, les raisons de la panne, puis les remèdes à y apporter.

Nous supposons être en présence d'une installation sonore classique — (un ampli demeure un ampli qu'il soit fabriqué par x, y ou z) — alimentée par le réseau alternatif 110 ou 220 volts, 50 ou 25 périodes-secondes.

Dans le sens projecteur-écran, nous distinguons : un lecteur de son équipé de sa cellule et de son, système optique lumineux, un pré-ampli à un ou deux tubes, un ampli principal dont l'étage final est équipé d'un push-pull classe A ou classe B. Cet ampli peut simultanément et au moyen d'un dispositif mélangeur être attaqué par le pré-ampli et par un P. L. Enfin un haut-parleur moniteur de cabine à aimant personnel et un haut-parleur de reproduction dont l'excitation est fournie par un redresseur étranger à celui des amplis. Nous supposons en outre, ce qui est généralement le cas, que l'opérateur dispose d'un moyen pour contrôler instantanément la valeur des intensités, plaque de l'amplificateur principal et éventuellement du pré-ampli (milliamperemètres disposés en série dans les circuits correspondants).

A — Le son s'arrête brusquement en cours de projection.

Ier DIAGNOSTIC. — 1° Tout à première vue semble normal. Les filaments des lampes sont éclairés.

2° Les débits plaqués sont normaux.

3° Le doigt appliqué sur la connexion de grille de la première lampe de l'ampli

provoque un ronflement à 50 p-s dans le HP.

4° La même expérience répétée à l'entrée « Modulation » du pré-ampli provoque le même effet.

5° En outre le P. U. fonctionne.

Ier PRONOSTIC. — Il s'agit très certainement du lecteur.

1° Vérifier alors la bonne conductibilité du cordon ou de la ligne « Cellule- pré-ampli ».

2° S'assurer si la lampe du lecteur est en bon état ou qu'elle ne se soit pas déplacée sur son support.

3° La fente lumineuse ou le système optique sont-ils propres ?

4° Enfin remplacer la cellule par une de rechange.

5° Si la panne persiste il y aura lieu de vérifier de plus près la tension de la cellule qui suivant les cas oscille entre 80 et 150 volts, les contacts, etc.

IIe DIAGNOSTIC. — 1° Les débits sont normaux (en ce qui concerne l'ampli) (1).

2° L'application du doigt sur la grille de la première lampe de l'ampli provoque le ronflement caractéristique.

3° Le P. U. peut dans certains cas fonctionner.

(1) Les débits du pré-ampli ne sont généralement pas contrôlables.

4° La même opération répétée sur le pré-ampli demeure sans résultat.

IIe PRONOSTIC. — Le pré-ampli est en panne.

1° Les lampes sont-elles éclairées ? Si non, il y aura lieu de vérifier leur état, puis la ligne d'alimentation, et le transfo d'alimentation lui-même, sans oublier les fusibles.

2° La haute tension n'y est pas (cette mesure se fera au voltmètre gradué de 0 à 300 volts branché entre une connexion de plaque et la masse ou le « moins » général de l'installation. Vérifier la valve de redressement du redresseur du pré-ampli, le transfo d'alimentation et enfin les fusibles.

3° Vérifier soigneusement les différents contacts.

4° Changer les lampes.

IIIe DIAGNOSTIC. — 1° L'installation est muette dans les mêmes conditions apparentes que plus haut.

2° Le doigt appliqué sur la grille de la première lampe du pré-ampli ne provoque aucun ronflement.

3° Idem en ce qui concerne la grille de la lampe du pré-ampli.

4° Brancher un casque entre la grille de la première grille de l'ampli et la masse : la modulation est entendue.

IIIe PRONOSTIC. — La panne est localisée dans l'ampli.

Ici plusieurs cas peuvent se présenter, nous envisagerons dans l'article prochain les différentes causes et remèdes relatifs à ces pannes.

(à suivre)

Roger F. GIOFFREDDY.

AU SERVICE DE L'ECONOMIE FRANÇAISE DANS LE CADRE
DE LA RECONSTITUTION NATIONALE
L'ACTIVITE INDUSTRIELLE, COMMERCIALE, AGRICOLE
GROUPEE PAR PROVINCE AVEC SON FOLKLORE

LE GUIDE PROFESSIONNEL DES PROVINCES FRANÇAISES

UNE FORMULE INEDITE DE DOCUMENTATION
ET DE DIFFUSION

PRECISION — CLARTE — ATTRAIT

Création des EDITIONS « ERE NOUVELLE »
21, AVENUE VICTOR-HUGO - PARIS

Province : 11, RUE PISANÇON - MARSEILLE



La Symphonie Fantastique

Film français réalisé par Christian-Jaque, scénario et dialogue de J. P. Feydeau et H. A. Legrand, interprété par Jean-Louis Barrault, Renée Saint-Cyr, Bernard Blier, Lise Delamare, Jules Berry, Gilbert Gil, Catherine Fonteney.

RESUME. — Le film nous raconte la vie d'Hector Berlioz depuis le moment où dans le déchaînement du romantisme, il entre dans le groupe des « Jeune France » qui comptait parmi ses membres les plus marquants Victor Hugo, Alexandre Dumas, Prosper Mérimée, Delacroix, Jules Janin, etc. et mène à l'esprit bourgeois de l'époque une guerre acharnée. Les débuts sont difficiles au jeune musicien, qui doit poursuivre des études médicales qui ne l'intéressent pas, faire face, en compagnie de son ami Charbonnel, à une situation matérielle très précaire, se battre avec les éditeurs qui ne veulent pas de sa musique. Il est, de plus, éperdument amoureux de l'actrice Henriette Smithson, ce qui l'empêche de s'apercevoir du sentiment très tendre que nourrit à son égard une jeune camarade musicienne, Marie Martin, qui lui dévouera toute son existence. C'est dans cette atmosphère que, malade, maudit par sa famille, Berlioz compose la Symphonie Fantastique qui sera plus tard un de ses titres de gloire. Enfin Henriette Smithson accepte l'amour du musicien. Ils se marient, ont un fils. Mais le succès ne veut toujours pas de Berlioz dont chaque œuvre nouvelle est incomprise ou décriée. La discorde entre dans le ménage. Fort heureusement Marie Martin, revenue de l'étranger où elle est devenue une grande cantatrice, s'efforce de l'imposer. Henriette, jalouse, s'enfuit emmenant leur fils. Dès lors, Berlioz est libre, sinon heureux. En compagnie de Marie, il parcourt l'Europe, y trouve le succès que son pays lui refuse et revient à Paris qui le consacre. Mais il contemple d'un œil amer ce revirement, car son fils lui manque. Enfin, les voici réunis. Pour peu de temps, car Marie meurt, terrassée par une crise cardiaque. Et le film prend fin sur un apothéose de Berlioz lors de l'exécution de « Requiem » que lui inspira sa douleur.

REALISATION. — Après de longues années de travail honnête, Christian-Jaque

a fait ses preuves. On lui confie de grands films et il s'y sent à son aise. Cette vie de Berlioz a été réalisée, sur un mode suffisamment conventionnel pour être commerciale, avec un luxe de moyens assez rares. Ces moyens, Christian-Jaque les utilise avec goût et avec une efficacité qui donne à l'œuvre, en dépit du cadre dans lequel elle se situe, un mouvement très cinématographique. La bagarre à l'Opéra est d'un bon mouvement et toutes les exécutions orchestrales permettent des prises de vues attrayantes et animées. Voici certainement parmi l'amoncellement des œuvres consacrées à des musiciens illustres, la meilleure et la plus commerciale qui ait été faite depuis *Symphonie inachevée*.

INTERPRETATION. — Jean-Louis Barrault est, avec une intelligence que nul ne songe, à lui nier, un Berlioz romantique, enthousiaste, tourmenté, fiévreux, ironique, ravagé et aigri. D'aucuns crieront au génie, d'autres à l'outrance. Pour ma part je n'arrive pas à me décider encore que les seconds ne me semblent pas avoir entièrement tort. Renée Saint-Cyr, à qui la grâce a moins manqué que le talent au cours de sa carrière, est ici une Marie douce, gracieuse et fervente. Il lui sera beaucoup pardonné à la faveur de ce rôle. Dans le personnage du dévoué Charbonnel, Bernard Blier, qui s'affirme de création en création « met dans sa poche » tout le reste de la distribution. Lise Delamare est correcte dans le rôle ingrat d'Henriette. Jules Berry est bien, Gilbert Gil aussi, Catherine Fonteney épouvantablement Comédie Française. Les autres défendent correctement des silhouettes parfois périlleuses. La figuration est de premier ordre.

A. M.

AGENCE TOULOUSAINE DE SPECTACLE

2, Rue Aubuisson - TOULOUSE
Téléph. 217-04

Ventes - Achats - Locations - Gérances
SALLES DE
CINEMAS et de SPECTACLES

La Duchesse de Langeais.

Film français tiré du roman d'H. de Balzac. Adaptation et dialogues de Jean Giraudoux, mise en scène de Jacques de Baroncelli, interprété par P. Richard-Willm, Edwige Feuillère, Aimé Clariond, Georges Grey, Granval, J. Varennes, Lise Delamare.

RESUME. — Le général de Montrivaux, ancien officier de Napoléon, qui eut de nombreuses et rudes aventures, revient à Paris. Il est une des « curiosités » de la Cour de Charles X. L'aduchesse de Langeais, grande coquette, se fait un jeu de le rendre amoureux, de lui laisser croire à ses propres sentiments pour se dérober à la dernière minute. Montrivaux s'irrite à ce jeu. Les orgueils des deux partenaires se dressent et le général rompt brutalement l'idylle. C'est alors que la duchesse commence à l'aimer réellement, mais, soit malentendus, soit hasards malheureux, ils ne pourront plus se retrouver et lorsque Montrivaux reviendra enfin, ce sera quelques minutes trop tard. Antoinette de Langeais a disparu. Montrivaux la retrouve plus tard dans un couvent espagnol, il parvient à lui parler. Avec des amis il prépare un enlèvement... mais une fois encore il arrivera trop tard et Montrivaux ne tiendra dans ses bras qu'un cadavre émouvant.

REALISATION. — Ce film est le plus bel exemple de fidélité dans l'adaptation que possède le cinéma. Non pas, certes, qu'il y ait quelques divergences, quelques « rajouts », encore faut-il reconnaître que c'est dans Balzac et dans *l'Histoire des Treize* ou l'ensemble de la *Comédie humaine* que l'on a pris les éléments étrangers à la « duchesse » elle-même. Par contre, tout le reste est scrupuleusement respecté dans les moindres détails. On n'a pas modifié la fin pour faire faussement « public », et le film se termine sur une pointe d'émotion violente, par d'après images. Baroncelli a reconstitué somptueusement et livre en main, la société balzacienne. Il a su respecter et faire respecter la solidité du texte, la netteté des personnages. Il a su ne pas faire de cette aventure une historiette d'amour. Sa technique s'adapte au style, elle est en général simple, riche en atmosphère.

Même conscience de la part de Giraudoux... et il n'est pas désagréable de constater qu'une langue impeccable n'enlève en aucune façon le naturel du jeu !

La *Duchesse de Langeais*, malgré une perfection que d'aucuns trouveraient dangereuse, parvient à n'être pas une pâture d'élite il touchera aussi bien le public populaire, celui qui n'a jamais lu Balzac et sera tout surpris d'y trouver une histoire vive comme un roman feuilleton.

INTERPRETATION. — Edwige Feuillère qui avait déçu dans ses récentes créations, retrouve sous les traits d'Antoinette de Langeais, sa grande classe. Elle est à un point hallucinant, le personnage tour à tour adérable, odieux, un peu mystérieux, déconcertant et pitoyable. Elle est belle, porte bien la toilette, elle est femme jusqu'au bout des ongles. Tout comme Montrivaux, le spectateur voudrait l'aimer et la battre. Quant à Montrivaux c'est une surprise : Pierre Richard-Willm n'est pas mauvais ! On a su le limiter, malgré la distance énorme qui séparerait sa personnalité du général, en qui Balzac avait voulu représenter certains traits de son propre portrait, il est parvenu à camper un être très vraisemblable. Son Montrivaux sait ne pas trop être un joli garçon, il est assez carré, il est tendu, il a une maladresse adroitement dosée Pierre Richard Willm ne gâte pas notre plaisir, on ne saurait lui faire plus exceptionnel compliment.

Pour Aimé Clariond on a en partie développé et réinventé le personnage de Ronquerolles. Toutes ses scènes n'étaient pas indispensables, mais on retrouve avec satisfaction le Clariond de Fouché en plus jeune et plus étendu. Georges Grey est de Marsay, de Marsay est un comparse dans la *Duchesse*, il tient son exacte place. Granval a fait du vidame de Pamiers, l'oncle d'Antoinette, une figure sensible et pittoresque. Craignant des effets faciles, fuyant un pittoresque de pacotille, ce vicieux légitimiste escaufflé et attendri est une réussite. Tous les autres sont à leur place, c'est à dire accompagnent le décor... mais lorsque la figuration est composée d'acteurs de métiers et de talent, cela donne à l'ensemble un poids singulier.

R. M. A.

AFFICHES JEAN

26, Quai de Rive-Neuve
MARSEILLE - Téléph. Dragon 65-57

Spécialité d'Affiches sur Papier
en tous genres
LETRES ET SUJETS

FOURNITURE GÉNÉRALE de ce qui concerne
la publicité d'une salle de spectacle

Je suis un spectateur

J'ai fait la connaissance d'un jeune ménage. Ils sont gentils comme tout et si jeunes, si jeunes tous les deux que cela me donne de curieux sentiments paternels. Du reste cela n'empêche pas qu'ils aient un enfant (ce qui me donne des sentiments grand-paternels de plus en plus imprévus). On ne saurait les blâmer de telle activité, bien au contraire ! Or l'autre soir je suis allé dîner chez eux. Nous avons ensuite décidé de terminer la soirée au cinéma. On confie le bébé à la grand-mère et nous voilà partis. C'est alors que cela a mal tourné : la police gardait la porte du cinéma, il s'agissait d'un film pour « plus de 18 ans ». Mes amis ont eu beau expliquer la situation, sortir leur livret de famille... ils ont dû rebrousser chemin. Il faut que lui attende encore deux mois et elle six. Ainsi va la vie... et les règlements pris au pied de la lettre N'est-ce pas à propos de quelque chose comme cela qu'il est écrit quelque part de la différence entre « la lettre et l'esprit » ? Passons !

J'ai laissé mes amis tout penauds rentrer chez eux retrouver leur bébé et moi qui suis un « vieux », je me suis égoïstement installé dans la salle !

Entre parenthèses le film n'était pas méchant ! Mais ceci est une autre histoire. A l'entr'acte, on a vendu des bonbons et des glaces, et puis une infirmière est venue faire une quête. Je ne sais plus pour quoi c'était, mais à n'en pas douter pour une œuvre très bien ! Il y a des gens qui protestent et qui trouvent qu'on leur réclame trop souvent de l'argent dans les cinémas. Je trouve au contraire, moi, que ces gens là ont un certain culot. Dans un pays où on est loin d'avoir une majorité de gens heureux, où l'on a même la majorité contraire, on peut estimer que les salles de spectacles sélectionnent une certaine catégorie, d'au moins « pas aussi malheureux que les autres ». Que l'on fasse souvent appel à ceux là, voilà qui me paraît très normal. Le fait d'avoir donné quelque chose une fois n'empêche pas de recommencer toutes les autres fois. On ne risque pas d'être volé puisqu'en ne vous promet rien en échange. Ceci me fait penser à une histoire qui m'est arrivée il y a assez longtemps, plus d'un an. Il y avait eu dans ma ville une grande semaine de cinéma. Au lieu des quêtes fréquentes on avait décidé qu'un effort particulier allait être fait de façon organisée pour que, pendant une semai-

ne au moins, les spectateurs des cinémas aient particulièrement leurs contemporains déshérités.

Mais, comme on demandait des tas de choses, on avait voulu en offrir et les chasseurs d'autographes purent croire qu'une bourse spéciale venait d'être créée à leur intention. Dans une salle où j'étais allé, un Monsieur était monté sur la scène à l'entr'acte, il s'était beaucoup agité, il avait très chaud. Il vendait aux enchères « tournantes » — qu'il disait — une photo de Madeleine Renaud qui allait être spécialement dédiée à l'heureux gagnant. J'avais un peu d'argent sur moi et j'ai poussé les enchères. La photo a atteint six et quelques mille francs. C'est moi qui l'ai obtenue et j'en ai bien pour ma part été de cinquante soixante quinze francs.

Seulement à ce moment, le Monsieur m'a dit que ni Madeleine Renaud ni sa photo n'étaient là, que toutes deux se trouvaient à Paris mais qu'on allait leur écrire en leur donnant mon nom et que je recevrais bientôt l'objet de ma convoitise. Un peu déçu quand même, je me suis fait une raison... une semaine a passé, et puis deux et puis dix. J'ai écrit poliment au directeur de la salle qui m'a déclaré que « ça allait venir ». Au bout de dix mois je suis allé voir le directeur qui m'a dit « que ce n'était pas venu ! » Alors je l'ai insulté, je l'ai accusé d'avoir gardé tout l'argent pour lui, je l'ai traité d'escroc. Il est allé chercher la force armée... et puis on a fini par se faire comprendre et par aller prendre l'apéritif ensemble. Il m'a expliqué qu'il n'y était pour rien, qu'il avait envoyé mon nom et tout l'argent et qu'il trouvait, que tout ça c'était bien dommage parce que les spectateurs n'auraient plus envie de recommencer.

Je lui ai dit que moi aussi je trouvais que c'était dommage. D'abord au point de vue philosophique, ensuite au point de vue de mes cinq cent soixante quinze francs sans photo ni dédicace. Mais comme nous avons pris plusieurs tournées d'apéritifs, je me suis refait une raison. Depuis j'avais même complètement oublié cette histoire. Il a fallu que je voie ces dames habillées en infirmières, le jour où mes amis étaient restés à la porte, pour que cela me revienne en mémoire.

Et puis au fond, je n'aime pas ça !

Modeste PARFAIT.

CHARBONS de PROJECTION
SOCIÉTÉ FRANÇAISE **AEG** AGENCE de MARSEILLE
6, BOULEVARD NATIONAL — TÉL. NAT. 54-56

UNION CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

Depuis deux mois L'Union Cinématographique Française fut constituée, nombreux furent les Membres qui y adhérèrent. Son but, comme l'a défini son Président, M. Rouge-Bogue, est d'aider moralement et matériellement les moyennes et petites exploitations dont la vie n'est pas aussi facile qu'on le prétend souvent.

Elles ont de multiples difficultés à vaincre à une époque particulièrement troublée. Pour cette raison, le Conseil d'Administration qui siège chaque semaine, a déjà établi un programme d'heureuses réalisations, qui commence déjà à porter ses fruits.

Il a été appelé à désigner les Délégués qui représenteront l'exploitation au sein du Groupement créé par le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.

Les petites exploitations rurales pourront très prochainement fermer leurs portes à minuit au lieu de onze heures. L'article 18 actuellement suspendu entrera en vigueur. Un plafond maximum du pourcentage et de la garantie minimum va permettre aux Directeurs de petites salles, de connaître une plus grande stabilité d'exploitation.

Le C. O. I. C. vient d'informer notre Union que les Opérateurs projectionnistes ayant sollicité l'examen du brevet de capacité pourront être admis dans les cabines. Un service juridique est à leur disposition pour l'étude de toutes les questions d'ordre judiciaire que les Membres de l'Union auraient à lui soumettre.

Le « Journal Officiel » pourra être consulté au Siège Social.

Tous les Directeurs de Cinéma, dans un grand geste de solidarité, se feront un devoir d'adhérer à cette Union amicale, qui contribue à apporter à chacun un appui et une sollicitude constante.

Adressez de suite votre adhésion à « L'Union Cinématographique Française », 58, Boulevard Longchamp, Marseille ».

Le Président,
ROUGE-BOGUE.

FILMS RADIUS

130, Bd Longchamp - MARSEILLE
Tél. Nat 38-16 et 38-17

ont les films qui
classent une salle
TRAGÉDIE IMPÉRIALE
UN DU CINÉMA

LA NEIGE SUR LES PAS

La Revue de l'Écran a passé le cap du 500^e numéro

Avez-vous remarqué, sur nos manchettes, que *La Revue de l'Écran* venait de passer le cap du 500^e numéro ?

A ce propos, et en nous excusant de parler encore de nous — et nous ne nous en excusons que parce qu'il y a des gens que cela gêne — nous nous permettons de rappeler ci-dessous quelques-unes des étapes de *La Revue de l'Écran* :

Elle sort son N° 1 le 28 Décembre 1928, et adopte la parution bimensuelle ;

Le N° 100, le 5 juin 1933, soit 4 ans et 5 mois plus tard ; Elle devient hebdomadaire, avec le N° 185, le 12 février 1937 ;

Le N° 200, le 29 mai 1937, 4 ans après ;

Le N° 300, le 23 septembre 1939, 2 ans et 4 mois plus tard ; Elle lance son édition « B » avec le N° 345 du 17 octobre ;

Le N° 400, le 24 mai 1941, 19 mois après ;

Enfin, le N° 500 le 28 mai 1942, soit au bout de 52 semaines.

Cela témoigne tout de même d'une certaine continuité, et accuse une progression que qualifierons d'assez impressionnante, s'il ne s'agissait pas de nous. Comme nous sommes modestes, nous vous laissons le soin de le faire.

Et comme pour avoir le plaisir de parler de nous, il faut tout de même que nous fassions semblant de travailler, alors hop ! en route vers le 600^e !

LETTRE DE TOULOUSE

Rendements des dernières exclusivités :

VARIETES
Péchés de Jeunesse 161.000 Frs
Femmes pour Golden Hill 158.000 Frs
Mademoiselle 115.000 Frs
Symphonie Fantastique
(Deux semaines) 418.000 Frs
Trafic au Large 154.000 Frs
Jenny Lind 118.000 Frs
Raffles 178.000 Frs

GAUMONT
Une Cause Sensationnelle 77.000 Frs
Fièvres (Deux semaines) .. 421.000 Frs
Le Pavillon Brûlé 155.000 Frs
Ce n'est pas moi 205.000 Frs
La Maison des Sept Jeunes Filles 155.500 Frs

TRIANON
L'Acrobate (Deux semaines) 299.000 Frs
L'Arlésienne (Quatre semaines) 715.600 Frs

PLAZA
Quasimodo (Deux semaines) 441.400 Frs
Nous irons à Paris 137.250 Frs
Romance de Paris 208.160 Frs

Durant la saison d'été le nombre des premières visions semble devoir être limité. Déjà nos salles d'exclusivité ont commencé, pour la plupart des reprises, soit des succès de l'hiver passé, soit de films plus anciens. Les rendements s'avèrent d'ores et déjà excellents. Nous citerons notamment ceux de *Premier Bal* (Gaumont) : 133.000 ; *Paradis Perdu* (Gaumont) : 171.000 ; *Katia* (Trianon) : 166.000 ; *Angeles ou Figures Sales* : 172.000 et *Marie-Antoinette* : 166.000 (Plaza).

M. BÉNÈS.

GRANET-RAVAN
MAISONS FLATIN-GRANET & C^{ie} & GRANET-RAVAN REUNIES

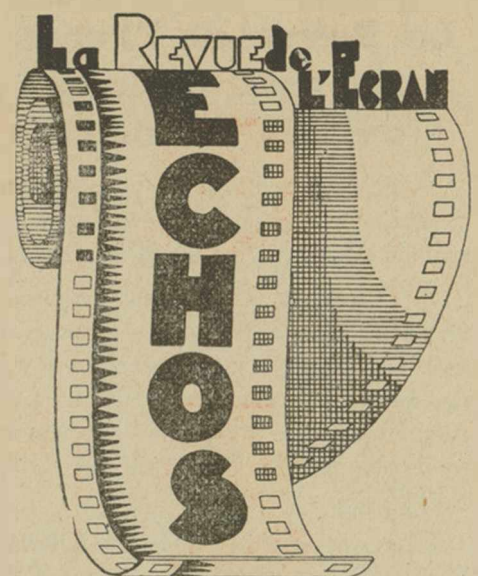
SERVICE EXTRA RAPIDE PARIS MARSEILLE EN 12 HEURES
POUR LE CINÉMA

GRANET-RAVAN vous rappelle qu'il est spécialisé dans le transport des films en Service Rapide de Paris à Marseille et de la distribution sur le littoral

MARSEILLE	5 ALLÉE L. GAMBETTA TEL. NAT. 40.24.40.25	40. RUE DU CAIRE	PARIS	TELEPH. GUT 8.577	2 R. MARÉCHAL PÉTAIN TELEPHONE 838.69	NICE
ALGER	6 RUE COIBERT TELEPHONE 10.06	4. RUE S ^t DENIS	ORAN	TELEPHONE 206.16	33 R. DE COMPIÈGNE TELEPHONE 06.29	CASABLANCA

CEUX QUI RECOMMENCENT LEUR CARRIERE...

S'il est certain films qui disparaissent dans l'oubli, même s'ils eurent leur heure de triomphe, il en est qui presque périodiquement, retrouvent une jeunesse nouvelle, un regain de popularité qui parfois arrive à dépasser les résultats de la première vision. Il peut y avoir à cela plusieurs causes, compréhension plus grande du public quelques années plus tard ; importance des vedettes ayant augmenté ; actualité nouvelle du sujet... Il y a de tout cela dans le triomphe que remporte actuellement *Volga en Flammes* que passent un grand nombre de salles. Ce film violent émeut directement le spectateur, son parfum d'aventures rudes trouve une compréhension jamais rencontrée et ce n'est pas sans un certain attendrissement



que l'on redécouvre Danielle Darrieux et ce vieil ami fidèle qu'est resté Albert Préjean. En tout cas, que ce soit cela ou autre chose, il faut bien qu'il y ait une raison à la carrière nouvelle qui s'ouvre devant *Volga en Flammes*.

« A LA BELLE FREGATE »
COMPORTERA DE BEAUX EXTERIEURS.

A la Belle Frégate, le film qu'Arys Nissotti et Pierre O'Connell réalisent actuellement d'après un scénario et dialogue de Charles Spaak, mise en scène

d'Albert Valentin, musique d'Arthur Hoérée, ne sera pas seulement un film d'intérieurs ou de décors de studios ! La troupe s'en va tourner à Saint-Tropez où dans ce cadre pittoresque, et en Méditerranée sur un bateau, seront réalisées des scènes importantes.

Ces jours derniers Albert Valentin a tourné aux Studios des Buttes-Chaumont, dans un grand décor de fête foraine et dans celui plus intime et fort caractéristique du café de *la Belle Frégate*, tous les deux dûs à René Renoux. Ici et là on vit Michèle Alfa, René Dary, René Lefèvre, Julien Carette, Aimos, Azais, Henri Nasiet, Jean Rigaux, Milla Parely, Suzanne Dantes, entre autres artistes, interpréter des scènes fort spectaculaires qui font bien augurer de la réalisation.

Le Gérant : A. DE MASINI.
Imprimerie MISTRAL - Cavaillon

LA REVUE DE L'ECRAN
& L'EFFORT CINEMATographique
43, Boulevard de la Madeleine
Tél.: National 26.82
MARSEILLE

Directeur Rédacteur en Chef : A. DE MASINI
Directeur Technique : C. SARNETTE
R. C. Marseille 76.236

Abonnements l'An :
France: 55 frs. Etranger 110 frs

C. C. P.: A. de Masini, Marseille 46.662

Pour renouveler vos Jeux de photos publicitaires
ADRESSEZ-VOUS AU
Studio AUDRY
CLICHÉS
RETOUCHES
PUBLICITÉ
4, Place de la Bourse
MARSEILLE
Téléphone : DRAGON 43-98

En quelques lignes ...

— Edward Small a l'intention de porter à l'écran la vie de Rudolph Valentino. On ne sait pas encore qui aura la lourde tâche de faire revivre « l'amant éternel », mais Eugène Pallette fera partie de la distribution.

— Louis Cuny a donné le premier tour de manivelle d'*Hommage à Georges Bizet*. L'orchestre du Conservatoire de Paris sera dirigé par Charles Munch.

— Henry Gulsol est allé à Paris pour tourner *Madame et la Mort* aux côtés de Renée Saint-Cyr et Pierre Renoir, sous la direction de Louis Daquin. Les extérieurs de ce film seront tournés aux environs de Marseille.

— Dans les studios d'Amsterdam le réalisateur allemand Johannes Meyer tourne un film sur Francesca da Rimini avec Marianne Hoppe, Eugen Klöpfer, Fritz Odemar, Elga Brink, Albert Florath etc...

— Madeleine Robinson est engagée pour interpréter le rôle principal de *La Croisée des Chemins* d'après Henry Bordeaux. Les prises de vues commenceront vers le 6 juillet.

— Fodor Ozep se trouve actuellement au Portugal où il va réaliser un film avec deux artistes por-

tugais très connus: Joa Branco Nuncio et Amalia Rodrigues. Le scénario est de Jacques Compagniez qui collabora à de nombreux films français.

— En Italie, une loi oblige désormais les producteurs à présenter avec leurs films, un documentaire et un court sujet. En publiant cette information *Comedia* ajoute : « En France, si les documentaires sont autorisés, les films de court métrage, ces excellents bancs d'essai pour aspirants metteurs en scène, sont interdits... »

— Gusti Huber et Raoul Aslan vont se rendre à Amsterdam et à La Haye à la tête des interprètes du Burgtheater de Vienne pour y jouer *Torquato Tasso* de Goethe.

— En Espagne, le réalisateur Benito Perojo qui travailla souvent à Paris, a terminé *Goyescas* d'après l'opéra de Granados, avec Imperio Argentina.

— On va, paraît-il porter à l'écran *Nez de Cuir* de La Varenne adapté par Hugues Nonn. C'est Jean Servais qui est pressenti pour le rôle principal.

— Conchita Montenegro vient d'obtenir l'autorisation de quitter l'Espagne pour se rendre en Allemagne où elle doit tourner pour la société Bavaria.

— Dans les studios de Tarenta près de Rome, Ricardo Freda va donner le premier tour de manivelle de *Don César de Bazan* avec Gino Cervi, Anneliese Uhlig, Enrico Glori et Paolo Steppa.

— Gaston Thierry et Léo de Giovanni commencent le montage de leur reportage *Un quart d'heure avec les équipages de la Flotte*. Ce documentaire avait été précédemment annoncé sous le titre *Les Ouvriers de la Mer*, titre qui a paru insuffisamment exact. Après *Un quart d'heure avec les scaphandriers* les mêmes réalisateurs entreprendront, pour les films *Impéria*, un reportage sur le ravitaillement de la Métropole par l'Empire. Léo de Giovanni s'embarquera vers le 10 juin pour Dakar, en passant par l'Algérie et le Maroc.

— La Biennale de Venise aura lieu du 30 août au 14 septembre. On procédera à la distribution des prix habituels.

— Camilla Horn tourne le rôle principal d'un grand film italien dont les prises de vues ont lieu à Turin.

— A Varsovie, les studios qui avaient été détruits lors du siège de la ville en septembre 1939, sont aujourd'hui reconstruits et vont reprendre leur activité.

— En Turquie, on a présenté durant l'année écoulée 164 films de long métrage parmi lesquels il y avait 108 productions américaines, 17 films allemands, 10 français, 7 anglais et 7 italiens, 5 hongrois, 5 égyptiens, 4 turcs et une production grecque.

Nouvelles d'Allemagne

— On tourne un film sur la vie et les découvertes de Rudolf Diesel, inventeur du célèbre moteur. Le rôle du savant est interprété par Willy Birgel, celui de sa femme par Hilde Weissner. La mise en scène est de Gerhard Lamprecht.

— Le dr. Goebbels a nommé l'acteur Paul Hartmann président de la Chambre des Spectacles du Reich.

— Theo Lingen réalise *La Comédie de l'Amour* avec Magda Schneider, Lizzi Waldmüller, Johannes Riemann, Rudolf Carl comme interprètes principaux. Theo Lingen joue également dans ce film.

— On a présenté *Sang Viennois*, un film tourné par Willy Forst d'après un scénario d'Ernest Marschka avec Maria Holst, Willy Fritsch, Hedwig Bleibtrein, Hans Moser, Theo Lingen, Dorit Kreysler, Egon von Jordan, Teddy Bill, etc. Les prises de vues sont de l'opérateur tchèque Jan Stallich.

LES GRANDES MARQUES DU CINEMA

<p>MIDI Cinéma Location MARSEILLE 17, Boulevard Longchamp Tél. N. 48-26</p>	<p>IDNA J.P. LAMY 28^{bis} RUE ROVIGO TEL: 367.67 ALGER</p>	<p>AGENCE MERIDIONALE DE LOCATION DE FILMS 50, Rue Sénac Tél. Lycée 46-87</p>	<p>CINEMA GUIDI FILMS MARSEILLE 53, Rue Consolat Tél.: N. 27-00 Adr. Télég.: GUIDICINE</p>	<p>COLUMBIA FILMS S.R. AGENCE DE MARSEILLE 42, Boulevard Longchamp Tél. N. 31-08</p>
<p>FRANCINEX FERNAND MERIC 75, Bd Madeleine. Tél.: N. 62.14</p>	<p>FILMS M. MEIRIER 32, Rue Thomas Téléphone N. 49-61</p>	<p>LES FILMS DE PROVENCE 131, Boulevard Longchamp Tél.: N. 42.10</p>	<p>ROBUR FILM Maison Fondée en 1926 J. GLORIOD 44, Rue Sénac Tél. Lycée 32-14</p>	<p>SOCIETE SIRIUS AGENCE DE MARSEILLE 53, Boulevard Longchamp Tél.: N. 50-80</p>
<p>REGINA DISTRIBUTION 54, Boulevard Longchamp Tél. N. 16-13 — Adresse Télég REGIDISTRI MARSEILLE</p>	<p>GUY-MAÏA FILMS 44, Boulevard Longchamp Tél.: N. 15.00 15.01 Télégrammes : MAÏAFILMS</p>	<p>PATHE - CONSORTIUM - CINEMA 90, Boulevard Longchamp Tél. N. 15.14 15.15</p>	<p>EXCLUSIVITE DES GRANDS FILMS F. JEAN CINEA FILM MARSEILLE 81 Rue Sénac 81 Tél. Lycée 50.01</p>	<p>CYRNOX SCFD DISTRIBUTION 20, Cours Joseph-Thierry, 20 Téléphone N. 62-04</p>
<p>RKO RADIO FILMS AGENCE DE MARSEILLE 89, Boulevard Longchamp Téléph. National 25-19</p>	<p>HELIOS FILM DISTRIBUTION 117, Boulevard Longchamp Tél. N. 62-59</p>	<p>FILMS CHAMPION 1, Boulevard Longchamp Téléphone N. 63-59</p>	<p>FILMS WORMS 120, Boulevard Longchamp Tél. N. 11-60</p>	<p>FILMS Angelin PIETRI 76 Boulevard Longchamp Tél. N. 64-19</p>
<p>PRODIEX D. BARTHÈS 73, Boulevard Longchamp, 73 Téléphone N. 62-80</p>	<p>CINE RADIUS SELECTION DES MARQUES EXCLUSIVES 130, Boulevard Longchamp Téléphone N. 38-16 (2 lignes)</p>	<p>AGENCE DE MARSEILLE 109, Boulevard Longchamp Tél. Nat. 65-96</p>	<p>ALLIANCE CINEMATOGRAPHIQUE EUROPEENNE 52, Boulevard Longchamp Tél.: N. 7-85</p>	
<p>Les Productions FOX EUROPA Distributeurs de AGENCE DE MARSEILLE 35, Bd Longchamp - Tél. N. 18-10</p>	<p>ARGO'S FILMS 50, Rue Sénac, 50 Tél. Lycée 46-87</p>	<p>UNIVERSAL FILM S.A. Distributeur de AGENCE DE MARSEILLE 62, Boulevard Longchamp Tél. Nat. 56-50</p>	<p>AGENCE MARSEILLE 102, Bd LONGCHAMP Tél.: National 06-76 et 27-54 AGENCE DE TOULOUSE 31, RUE BOULBONNE Tél.: 276-15.</p>	<p>TOBIS AGENCE DE MARSEILLE 43, Rue Sénac Tél.: Lycée 71-89</p>

ET LES AGENCES REGIONALES

ADRESSES

TECHNIQUE • ORGANISATION • MATERIEL



"SCODA"
S.A. FAUTEUIL DE QUALITE
Usine à Marseille
Ets RADIUS, 130, Bd Longchamp

POUR VOS
FURNITURES
Adressez-vous
aux ETABLISSEMENTS
Charles DIDE
35 Rue Fongate, MARSEILLE
Tél. Lycée
76-60
Agent du
Matériel
Sonore
Agent du matériel
BROCKLISS SIMPLEX



CHAUFFAGE
VENTILATION
SANITAIRE
DÉFENSE INCENDIE
entreprise
BARET Frères
MARSEILLE 46, R. du Génie
Nat. 02-52
CAVAILLON 16, R. Chabran
Tél. 3-84


PROJECTEURS - LANTERNES
EQUIPEMENTS SONORES
KLANGFILM
Système Klangfilm Tobis
SIEMENS FRANCE
1 BOULEVARD LONGCHAMP
Tél.: N. 54-43

MADIAVOX
Construit
STANDARD 35
FORMAT REDUIT
D. L. 16 16 m/m
DEMANDEZ NOTICE
12-14, RUE ST-LAMBERT
MARSEILLE
Tél.: DRAGON 58-21



AGENTS GENERAUX
Etabl. RADIUS
130, Bd LONGCHAMP
Tél.: N. 38-16 et 38-17

Tout le MATÉRIEL
pour le CINÉMA
CINÉMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE
Tél.: N. 00-66.
Réparations Mécaniques
Entretien — Dépannage



CONTROLES
AUTOMATIQUES
Agence Sud-Est
CINÉMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE

à l'entr'acte...
PIVOLO
le bâton glacé
savoureux et
avantageux.
58, rue Consolat
Tél. N. 23-91. MARSEILLE

LECTEURS DE SON
STAY
SYSTÈME SONORE
"DT. 40"
Ets. FRANÇOIS
GRENOBLE Tél. 26-24



Usine de construction de
projecteurs
à TUILLE (Corrèze)
Agents généraux exclusifs
Ateliers J. CARPENTIER
16, rue Chomel
Vichy (Allier)
Tél. Vichy 40-81

Le GUIDE PROFESSIONNEL
des PROVINCES FRANÇAISES
Une Formule inédite de
Documentation et de
Diffusion.
Précision - Clarté - Attrait
Création des Editions
"Ere Nouvelle"
21, Av. Victor-Hugo, PARIS
Province:
11, R. PISANÇON, MARSEILLE

E. JOHNSON
7, RUE THOMASSIN
LYON
Tél.: Fr 15-95
Charbons CIPLARC
TOUTES LONGUEURS
Miroirs MIR
INCASSABLES

Ets **BALLENCY**
Constructeur
TRANSFORMATIONS
ET REPARATIONS
TOUT LE MATÉRIEL
DE
CINÉMA
AU PRIX DE GROS
36, RUE VILLENEUVE (62-62)
Tél.: N. 62-62.

POUR VOS CLICHES...
ET VOS DESSINS.
Consultez
LA S^{ie} DES
Photograpeurs Réunis
71, RUE PARADIS - MARSEILLE

LAMPES

VISSEAUX

CHARBONS CIPLARC

SIEMENS
NICE, 11, RUE FÉLIX AGNELY
Tél.: 842-20
MARSEILLE
4, RUE DE L'ÉTOILE
Tél.: Colbert 12-56

CHARBONS DE PROJECTION
LAMPES ELECTRIQUES
APPAREILLAGE
AEG
Sté Française AEG
6, Bd NATIONAL, MARSEILLE
Tél.: N. 54.56.

DIRECTEURS !
pour toutes vos
ATTRACTIONS
en intermèdes
Voyez
L'UNION ARTISTIQUE
— MANAGERS —
Vedettes en exclusivité
41, RUE VACON, Tél.: D. 24-24
MARSEILLE

SIEMENS - FRANCE
S. A.
DEPARTEMENT
KLANGFILM - TOBIS
1, Bd Longchamp
MARSEILLE. Tél.: N. 54-43

ELECTRO - ACOUSTIQUE
pour
Prise de Son et Projection
Amplificateurs Spéciaux
Moteurs pour HF et BF
Multicellulaires
C. A. I. R. E.
7, Rue Foncel, 7 — NICE
Tél.: 861-64

L'IMPRIMERIE
au service
DU CINÉMA
MISTRAL
C. SARNETTE
Successieur
à CAVAILLON
Téléphone 20.

LES GRANDES FIRMES FRANÇAISES DE PRODUCTION



PRODUCTIONS
CINÉMATOGRAPHIQUES
PIERRE COLLARD
16, CHEMIN DES CAILLOLS
MARSEILLE
Tél.: 0. 28.10



2, Bd Victor-Hugo, 2
Tél. 896-15 NICE

**SOCIÉTÉ
DE PRODUCTION
et DE DOUBLAGE
DE FILMS**
24, Allées Léon Gambetta
MARSEILLE